

Médicaments : la HAS lance une expérimentation pour améliorer la participation des patients à l'évaluation

Coline Garré | 09.11.2016



Crédit Photo : PHANIE

La Haute Autorité de santé (HAS) lance ce 8 novembre une [expérimentation](#) pour mieux prendre en compte – et de façon systématique – l'avis des patients dans l'évaluation des médicaments et dispositifs médicaux.

Expérience et vécu

Les associations de patients et d'usagers devraient pouvoir désormais témoigner, formellement, de leur expérience sur le vécu de la maladie, les traitements existants, les parcours de soins et leurs besoins, auprès des instances de la HAS participant à l'évaluation, c'est-à-dire la Commission de la transparence (CT), la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux (CNEDIMTS) et la Commission d'évaluation économique et de santé publique (CEESP).

Si les représentants associatifs y siégeaient déjà, ils pourront désormais soumettre une contribution, via un formulaire dédié. Sont concernés les médicaments et dispositifs médicaux inscrits sous « nom de marque », pour lesquels une évaluation est planifiée, en inscription initiale ou en réévaluation. La HAS traite chaque année plus de 150 procédures d'instruction complètes pour le médicament, et une centaine, pour le dispositif médical.

La HAS publiera à partir du 21 novembre la liste des produits sur lesquels une contribution de patients ou d'usagers est attendue. Elle sera hebdomadairement mise à jour – car le laboratoire doit donner son accord pour que son produit soit l'objet d'une telle contribution.

Questionnaire type

L'association (agrée ou non) aura 30 jours pour transmettre sa contribution, qui sera ensuite communiquée aux membres des commissions.

Elle peut trouver sur le [site](#) de la HAS un [questionnaire type](#), élaboré à partir d'expériences étrangères et des travaux de la société savante internationale d'évaluation des technologies de santé (Health Technology Assessment International).

Un premier bilan de l'expérimentation sera réalisé au bout de 6 mois, tandis que le HAS consacrera un colloque à la prise en compte de l'expérience du patient ce 16 novembre.

Source : [Lequotidiendumedecin.fr](http://lequotidiendumedecin.fr)

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services ou des offres adaptés à vos centres d'intérêts | [Poursuivre](#) - [En savoir plus](#)

- Masquer